

N° du film : 174356

Version : 3

2002-11-07

Entente/contrat :

The Pianist

GENRE : Drame historique

RÉSUMÉ :

À Varsovie en 1939, Vladislav Szpilman, pianiste virtuose de la radio, doit interrompre son concert à cause des bombardements. Déjà les Juifs sont empêchés d'utiliser les trottoirs et les parcs et en 1940, sa famille se fait saisir ses biens et doit déménager au ghetto où s'entasse un demi million de Juifs. Vladislav nourrit les siens en jouant du piano pour la police juive du ghetto. Bientôt les Allemands pénètrent dans le ghetto, abattent des familles entières, et dès 1942, ils organisent leur déportation sur les trains de la mort. Vladislav, sauvé par un ami de la police juive, échappe au sort qui emportera tous les siens et travaille comme ouvrier au ghetto, à la merci d'un meurtre arbitraire. Il parvient à s'échapper et trouve refuge chez une amie polonaise, une chanteuse, dont le mari, un médecin résistant, lui fournit un appartement. Il y vivra caché pendant des mois, assistant de sa fenêtre à la destruction du ghetto, crevant de faim parce que le camarade désigné pour le nourrir détourne les fonds à son propre profit. Repéré par une voisine collaboratrice, Vladislav doit quitter les lieux, malade, hagard, et sans appui. Il se cache dans le ghetto détruit, survivant de rares conserves. Il est devenu l'ombre de lui-même lorsqu'un commandant allemand le découvre dans les décombres. Ému par son talent, ce dernier lui apporte des vivres, un manteau, ce qui permet à Vladislav de subsister jusqu'à la libération de la Pologne par les Russes. Mais il sera impuissant à venir en aide au commandant allemand capturé par les Russes.

MOTIFS :

S'inspirant du récit autobiographique du pianiste Vladislav Szpilman ainsi que de ses propres souvenirs d'enfance, le réalisateur Roman Polanski trace ici une fresque historique du sort des Juifs à Varsovie à travers le destin d'un survivant. Évoquant des gestes de solidarité et des abus tout autant chez les Juifs que chez les Polonais et les Allemands, le film rappelle la valeur de l'action individuelle, un peu comme le faisait *Schindler's List*, et décrit le pouvoir de la musique d'unir les êtres par-delà les disparités. Insistant sur la force du désir de survivre et

explorant les psychologies, Polanski adopte un point de vue relativement distancié pour relater les abus dont les Juifs furent victimes, les humiliations, la faim au ghetto, les cruautés et les exécutions sommaires. Même si l'ensemble demeure moins éprouvant que *Schindler's List* (13 ans, violence) le jury estime que les actes de cruauté risquent tout de même de perturber un public ne possédant pas un début de maturité, d'où le classement dans la catégorie 13 ans et plus.

CLASSEMENT : 13 ans et plus

INDICATION (S) : -

14 novembre 2002

France Renaud
Présidente du jury d'examen